



## **Vécu précaire en milieu urbain sous l'angle des droits humains**

Atelier du 13 novembre 2015, 13h30 – 17h00

Neuchâtel, Avenue du 1<sup>er</sup> mars 26, salle B41

Suite à la flexibilisation des formes de travail et la mobilité transfrontalière, les moyennes et grandes villes surtout se voient confrontées à une pluralité de trajectoires et de styles de vie de leurs habitants. Dans ce contexte, les systèmes de sécurité sociale traditionnels peinent à absorber l'impact des situations de vie précaires et des relations de travail problématiques. Les villes ne sont toutefois pas seulement les lieux de convergence de la précarité sociale et économique – elles disposent aussi de ressources novatrices pour faire face à ces défis.

Au cours des dernières années, on a pu observer à plusieurs égards une amélioration du cadre juridique et une différenciation croissante des dispositifs de l'État social. Cependant, les personnes particulièrement défavorisées ne trouvent souvent aucun accès à l'information appropriée et aux possibilités concrètes pour faire valoir leurs droits fondamentaux, même là où des mesures de soutien existent. Les professionnel·les eux-mêmes sont parfois dépassés par la complexité accrue des dispositifs administratifs relatifs au traitement des situations de vie atypiques. En outre, les services publics s'avèrent être difficiles d'accès, alors que les acteurs de la société civile disposent souvent de trop peu de ressources et de marges de manœuvre trop faibles.

Une collaboration entre les acteurs étatiques d'un côté et de la société civile de l'autre semble nécessaire pour fournir un soutien adapté aux personnes en situation de fragilité. Or, c'est justement cette coopération entre organisations publiques et (semi-)privées qui présente de nombreux défis. Aujourd'hui un besoin de solutions flexibles et adaptées aux cas spécifiques se fait sentir. Celles-ci s'avèrent cependant difficilement conciliables avec les domaines de compétences de chaque acteur et avec les définitions institutionnelles des groupes cibles (en fonction du statut de séjour, notamment). Les spécialistes observent qu'une focalisation sur le contexte migratoire peut parfois rendre aveugle à d'autres



préjudices sociaux, liées par exemple à l'âge ou à l'éducation, qui concernent tant les autochtones que les immigré\_es.

Lors de cet atelier, destiné tant aux professionnel\_les et praticiens qu'aux scientifiques et universitaires, les questions suivantes seront discutées:

- Quelles formes de vie et de travail précaires observe-t-on aujourd'hui en milieu urbain et qui sont les personnes et les familles touchées?
- Les dispositions de droit social sont-elles suffisantes pour faire face à ces situations ?
- Les informations sur les droits fondamentaux sont-elles connues par le public concerné?
- À quel groupe de personnes s'adressent les offres de soutien, surtout dans le domaine de l'intégration économique, et comment sont-elles utilisées ?
- Quels modèles de partage des tâches et de coopération novatrice entre l'État et la société civile seraient pertinents ?

Le but de cet atelier est de mettre en lumière la portée des mécanismes d'exclusion sociale et l'importance des droits humains dans ce contexte. En tenant compte de résultats de recherches actuels, il s'agira de discuter des solutions et des approches possibles, notamment dans le domaine du travail et de l'emploi.

***L'atelier est bilingue (français et allemand), chacun\_e s'exprimant dans sa langue.***

**Contact : [johanna.probst@unine.ch](mailto:johanna.probst@unine.ch)**

***Merci de vous inscrire jusqu'au 9 novembre 2015.***

## Programme

---

13h30 – 13h45	Mot de bienvenue par le CSDH
13h45 – 14h15	<b>Giuliano Bonoli</b> Professeur ordinaire – Université de Lausanne <i>Insertion professionnelle : mesures et projets en Suisse et ailleurs</i>
14h15 – 14h45	<b>Maya Hertig Randall</b> Professeure ordinaire – Université de Genève <i>Prekarität und Menschenrechte im urbanen Kontext am Beispiel von „Roma“ und Frauen ohne Aufenthaltstitel in Genf</i>
14h45 – 15h15	<b>Gabriela Felder</b> Leiterin – Nationales Programm gegen Armut <i>Armutsprävention und -bekämpfung im Rahmen des Nationalen Programms gegen Armut (2014–2018)</i> <b>Roberto Induni</b> Directeur – Atelier93.ch <i>Droit au travail et droit à l'assistance, entre rêve et réalité. Point de vue d'un praticien de l'insertion</i>
15h15 – 15h30	Pause café
15h30 – 16h00	<b>Antoinette Killias</b> Bereichsleiterin Inland – HEKS <i>Stolpersteine für Fachkräfte aus Drittstaaten: Lösungsansätze gefragt</i> <b>Eric Aymonier</b> Spécialiste en logistique des mesures du marché du travail – Service de l'emploi <i>CAP sur l'avenir</i>
16h00 – 16h45	Discussion générale modéré par <b>Gianni D'Amato</b> Professeur à l'Université de Neuchâtel – SFM / Responsable du domaine thématique migration au CSDH
16h45 – 17h00	Synthèse et clôture de la journée

---